



RÉMI COULOMBE, agent de transport *Transportation Officer*  
CLAUDIA LAVIGNE, agente aux contrôles techniques et agente de transport  
*Technical Controls and Transportation Officer*  
GABRIEL NAULT, agent de transport *Transportation Officer*

# 5. Transport

La section transport de la Direction gestion du lait est principalement responsable de la mise à jour annuelle des contrats de transport du lait en conformité avec la Convention de transport du lait établie entre Les Producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, Prolait Transport, Agropur coopérative et Nutrinor coopérative.

## Négociation de la Convention de transport du lait

La dernière Convention de transport du lait a pris fin le 31 octobre 2015. Dix-neuf séances de négociation ont eu lieu pour parvenir à une entente de principe, dont 13 en 2016. L'entente a été finalisée en décembre 2016 pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 octobre 2018. Il est prévu qu'elle soit homologuée et appliquée rétroactivement en début de l'année 2017.

Pour les producteurs, la nouvelle Convention prévoit un volume minimum de 120 litres par jour pour le ramassage du lait et l'utilisation d'un bassin temporaire pour entreposer le lait durant la collecte du bassin principal, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour les producteurs qui utilisent des robots de traite. Également, le lait doit être prêt aux fins de collecte en dehors des heures normales de traite, qui sont de 6 h à 8 h 30 et de 17 h à 19 h.

Parmi les principales modifications pour les transporteurs, la Convention prévoit le respect des normes de biosécurité à la ferme et confirme l'obligation de peindre les camions en blanc. De plus, les signataires de la Convention se sont entendus pour réviser le programme de formation continue des essayeurs.

L'indexation a été fixée à 1,5 % pour les frais d'administration et de main-d'œuvre et à 1 % pour les frais d'entretien, de réparation et d'inspection des équipements aux 1<sup>er</sup> novembre 2015, 2016 et 2017. En contrepartie, la valeur résiduelle des équipements est augmentée de 5 % rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Les parties liées à la Convention de transport du lait ont convenu d'une révision complète de la formule de tarification pour novembre 2018. Les travaux commenceront dès le début de l'année 2017.

## Transactions entre transporteurs

En 2016, 3 transactions impliquant 86 exploitations produisant près de 40 millions de litres de lait ont été négociées entre 6 transporteurs. Chaque transaction a été préalablement étudiée par Les Producteurs de lait du Québec afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés.

## Mise en commun des frais de transport

En 2016, la mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 18<sup>e</sup> année.

La contribution du Québec aux pools de transport a été de 3,9 millions de dollars en 2016, soit l'équivalent de 0,126 \$ par hectolitre. Cette dépense s'était élevée à 3,3 millions de dollars en 2015, soit l'équivalent de 0,108 \$ l'hectolitre.

## COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2016	2,566	2,451
2015	2,625	2,522
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394

Les provinces des Maritimes ont continué à appliquer le modèle de livraison en cascade (livraisons d'est en ouest), comme celui utilisé par le Québec, afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations de déplacement interprovincial de lait.

### Carburant diesel

Le coût associé au diesel a diminué de 14,6 % en 2016, soit une baisse d'environ 2,27 millions de dollars comparé à l'année 2015. Le prix du diesel en 2016 a été plus faible en moyenne de 0,162 \$ le litre. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec.

### Dégel

La période de dégel sur le réseau routier a une durée statutaire de 61 jours dans trois zones géographiques. Elle a été rallongée de sept jours dans les zones 2 et 3, soit un supplément de coût d'environ 35 000 \$ comparé au coût budgété. En 2016, la période de dégel a coûté 200 000 \$ de plus qu'en 2015, alors que la période avait été raccourcie de sept jours dans les zones 1 et 2.

### Déchargements partiels

Le coût des déchargements partiels a été de près de 230 000 \$ en 2016. Ces frais s'ajoutent aux tarifs établis dans les contrats de transport et sont assumés par le pool de transport. Ces opérations visent à répondre aux réquisitions des petites entreprises laitières.

### Réseau routier

Près de 40 000 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait. L'ensemble de ces détours a été validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmises par le ministère des Transports du Québec.

### Marchés de créneau

Douze transporteurs ont complété des circuits spéciaux de collecte de lait biologique en 2016. Le Québec a ainsi commercialisé le lait de 114 producteurs de lait certifié biologique, pour une production totale de quelque 44,7 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 17 usines québécoises, incluant 6 producteurs-transformateurs, et d'une usine ontarienne.

Enfin, 3,2 millions de litres de lait ont été livrés pour le marché casher. D'autres circuits plus petits répondent à des demandes particulières telles que du lait de troupeaux alimentés de foin sec et du lait de troupeaux de race jersey ou canadienne.

### Groupe de liaison du transport de lait canadien (GLTLC)

Le Québec a été l'hôte du GLTLC en septembre 2016. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet les échanges entre provinces sur la situation des coûts de transport ainsi que sur la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Les projets discutés concernaient l'utilisation des ordinateurs de poche et d'outils GPS, les mesures de santé et sécurité dans les usines, les formules de rémunération des compagnies de transport, les scellés, les systèmes de routage, l'évaluation de la qualité, les instruments de mesure, de calibration et de filtration ainsi que le transport de lait entre les provinces de P5 et de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLC).

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT  
STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Vehicule type	2016					2015				
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	35	112	320 339 638	10,94	2 618 127	35	109	311 681 034	10,73	2 531 166
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	45	96	458 450 825	15,65	3 238 098	56	114	550 503 257	18,94	3 825 602
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	180	370	2 150 615 970	73,41	21 515 637	169	355	2 043 424 476	70,33	21 363 103
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>578</b>	<b>2 929 406 433</b>	<b>100,00</b>	<b>27 371 862</b>	<b>260</b>	<b>578</b>	<b>2 905 608 767</b>	<b>100,00</b>	<b>27 719 871</b>

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC<sup>1, 6</sup>  
MILK PROCESSING PROFILE IN QUEBEC<sup>1, 6</sup>

	2016		2015		2014		2013		2012	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières <sup>2</sup> <i>Large dairy enterprises<sup>2</sup></i>	3	81,65	3	81,04	3	80,68	3	81,00	3	82,62
Moyennes entreprises laitières <sup>3</sup> <i>Medium dairy enterprises<sup>3</sup></i>	35	17,84	34	18,44	34	18,78	34	18,55	35	16,92
Petites entreprises laitières <sup>4</sup> <i>Small dairy enterprises<sup>4</sup></i>	57	0,51	55	0,52	53	0,54	52	0,45	51	0,46

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS  
PROCESSING BY REGION

	2016		2015		2014		2013		2012	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	87	91,78	90	91,95	89	92,28	89	92,60	89	92,96
Régions périphériques <sup>5</sup> <i>Outlying regions<sup>5</sup></i>	26	8,22	22	8,05	21	7,72	21	7,40	21	7,04
<b>Québec</b> Quebec	<b>113</b>	<b>100,00</b>	<b>112</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.  
*Dairy enterprises in operation during the year.*

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.  
*Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.*

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.  
*Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.*

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.  
*Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.*

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait.  
*The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.*

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 20 producteurs-transformateurs qui ont transformé 5,8 millions de litres de lait en 2016. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.  
*Among all dairy enterprises, 20 are producer-processors who processed 5.8 million litres of milk in 2016. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.*

## Transportation

The Transportation Section of the Milk Management Department is mainly responsible for annually updating milk transportation contracts in accordance with the Milk Transportation Agreement between Les Producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, Prolait Transport, Agropur Cooperative and Nutrinor Cooperative.

### NEGOTIATION OF THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

The last Milk Transportation Agreement ended on October 31, 2015. Nineteen negotiation sessions were held to arrive at an agreement in principle, including 13 in 2016. The agreement was finalized in December 2016 for a period of three years, i.e. November 1, 2015 to October 31, 2018. It is expected to be approved and applied retroactively at the beginning of 2017.

Under the new agreement, producers are subject to a minimum volume of 120 litres per day for milk pickup and the use of a temporary tank to store milk while it is collected from the main tank, starting on January 1, 2018, for producers who use milking robots. Also, the milk must be ready for pickup outside of regular milking hours, which are 6 a.m. to 8:30 a.m. and 5 p.m. to 7 p.m.

Some of the main changes for transporters in the Agreement include compliance with biosecurity standards on farms and a confirmation of the requirement to paint trucks white. In addition, the signatories of the Agreement agreed to review the continuing education program for graders.

Indexing was set at 1.5% for the administrative and labour costs and 1% for the maintenance, repair and equipment inspection costs on November 1, 2015, 2016 and 2017. However, the residual value of equipment was increased by 5% retroactively to November 1, 2015.

The parties to the Milk Transportation Agreement agreed to a full review of the pricing formula for November 2018. The work will begin in early 2017.

### TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

In 2016, 3 transactions involving 86 dairy operations producing nearly 40 million litres of milk were negotiated between 6 transporters. Each transaction was reviewed in advance by Les Producteurs de lait du Québec to ensure that it met optimal equipment use objectives.

### TRANSPORTATION COST POOLING

2016 was the 18th year that transportation costs were pooled by the provinces who signed the Agreement on Eastern Canadian Milk Pooling (P5).

Quebec's contribution to the transportation pools this year was \$3.9 million, i.e. the equivalent of \$0.126 per hectolitre. This expense was \$3.3 million in 2015, i.e. the equivalent of \$0.108 per hectolitre.

The Maritime provinces continued to apply the cascading delivery model (shipments from east to west), like the one used in Quebec, to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements.

### DIESEL FUEL

The cost associated with diesel decreased 14.6% in 2016, i.e. down approximately \$2.27 million from 2015. The price of diesel in 2016 was lower on average by \$0.162 per litre. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. Indexing is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec.

### THAW

The thaw period on the road network has a statutory period of 61 days in the three geographical zones. It was extended by seven days in zones 2 and 3, at an additional cost of around \$35,000 compared to the budgeted cost. In 2016, the thaw period cost \$200,000 more than in 2015, when the period had been shortened by seven days in zones 1 and 2.

### PARTIAL LOADS

The cost of partial loads was nearly \$230,000 in 2016. This cost is added to the rates established in the transportation contracts and is covered by the transportation pool. These operations are meant to respond to requisitions by small dairy enterprises.

### ROAD SYSTEM

Transporters billed nearly \$40,000 for detours not covered in milk transportation contracts. All detours caused by construction work were verified by checking the start and end dates of construction sites provided by the Ministry of Transport of Quebec.

### NICHE MARKETS

Special organic milk pickup routes were served by 12 transporters in 2016. Thus, Quebec marketed milk from 114 certified organic milk producers, for a total production of nearly 44.7 million litres. This volume met the demand for organic milk from 17 Quebec plants, including 6 producer-processors, and one Ontario plant.

Finally, 3.2 million litres of milk were delivered for the kosher market. Other smaller routes met particular demands such as milk from dry-hay-fed herds and milk from herds of Jersey or Canadienne cows.

### CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

Quebec hosted the CMTLG in September 2016. This meeting between technical staff members allows provinces to discuss the issue of transportation costs and the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. The projects discussed concerned the use of pocket computers and GPS tools, health and safety measures in plants, transportation company compensation formulas, seals, routing systems, quality assessment, measurement, calibration and filtration instruments, and milk transportation between P5 provinces and provinces under the Western Milk Pooling Agreement (WMP).